



LES PERIMETRES DE RISQUES

PREVENTIONS DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Périmètre de protection PPI
 Zone de protection
 Périmètre de protection PPS
 Périmètre de protection PPS
 Périmètre de protection PPI

PREVENTIONS DES RISQUES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN

Mouvements Terrain Zone de protection
 Mouvements Terrain Zone de vigilance

PREVENTIONS DES RISQUES D'INONDATION PAR DÉBORDEMENT DES COURS D'EAU

Cours d'eau non-dimentionnés

non couverts par un PPRNI

Périmètre à haut risque
 Périmètre à haut risque
 Périmètre à haut risque

PREVENTIONS DES RISQUES D'INONDATION PAR RUISSELLEMENT

Périmètres de production

Primaire
 Secondaire
 Tertiaire

Axe d'écoulement

Primaire
 Artificiel
 De vigilance

Périmètres d'écoulement et d'accumulation

Primaire
 D'écoulement secondaire
 D'accumulation secondaire

Commune
 Arrondissement
 Altitude courbe maîtresse

AVERTISSEMENT :

Les risques d'inondation et technologiques peuvent également faire l'objet de périmètres de prévention des risques naturels d'inondation ou de périmètres de prévention des risques technologiques consultables dans les annexes ou titre des servitudes d'utilité publique conformément à l'article R151-51 du code de l'urbanisme (dans le dossier d'agglomération pour les PPRNI et dossiers de commune pour les PPRT).

PLAN LOCAL D'URBANISME & DE L'HABITAT **PLU - H** DECLINAISON COMMUNE

REVISION N°2
APPROBATION - 2019

GRIGNY

DOCUMENT GRAPHIQUE DU REGLEMENT
C.2.8 Risques naturels et technologiques
Echelle : 1/5000



Valeur réglementaire limitée à l'intérieur du périmètre de la commune
ORF.001_R2_RISQUES_NATURELS_GRIGNY_16_1678